BULLETIN MUNICIPAL

N° 19 JANVIER 2010

LISSAC-SUR-COUZE

Le Mot du Maire

En ce mois de janvier, au nom du conseil municipal de Lissac, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite bonheur, santé et réussite. Que 2010 soit porteuse, pour vous et vos proches, d'espoir, en particulier pour celles et ceux qui ont traversé des difficultés en 2009.

En cette période de crise que subit notre pays, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Avec cette stabilité (effective d'ailleurs depuis plusieurs années), nous ne voulons pas alourdir les charges qui pèsent sur les ménages, tout en continuant à investir pour l'avenir de notre commune. Par exemple, avec des aménagements comme celui sur la mairie et l'agence postale communale (qui bénéficie des aides du plan de relance de l'Etat) ou la réfection des voies communales, nous permettons aux entreprises de faire face à cette période délicate et donc de préserver les emplois. Néanmoins, cette stabilité aura pour conséquences d'étaler les investissements dans le temps. D'autant plus que le Conseil Général de la Corrèze a annoncé que les aides pour la voirie communale seront en nette diminution sur la période 2009-2013. (4.695 € par an contre 17.626 € en 2008).

D'autre part, 2009 restera une année importante dans l'histoire du lac du Causse, puisque en août dernier, se sont déroulés les championnats du monde junior à l'Aviron. Les jeunes de soixante-cinq nations ont découvert notre région et se sont confrontés sportivement sur les eaux calmes du lac. Cette manifestation a été une très belle réussite. J'en veux pour preuve les propos élogieux de M. Denis OSWALD, président de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron, sur le déroulement des épreuves, dans son discours lors de la cérémonie de clôture. Il faut féliciter l'ensemble des acteurs de cet événement, en particulier tous les bénévoles. A n'en pas douter, d'autres manifestations d'envergure mondiale auront lieu sur le site. A noter que celui-ci, en association avec la ville de Brive, est candidat pour accueillir le départ d'une étape du tour de France cycliste 2012 (avec arrivée la veille à Brive).
Ces événements sont positifs pour l'attractivité de notre territoire, permettant de le mettre en valeur et de le faire connaître. C'est une chance pour notre développement et notre avenir.

Noël CROUZEL

Départ du double masculin

Sommaire :

- Les travaux de 2009
- Les projets pour 2010
- L'école
- La communauté de communes Vézère-Causse
- Ecole de musique
- Syndicat des Eaux du Coiroux
- La vie associative

Dans ce numéro :

Travaux réalisés	2
Travaux budgétisés	3
Chemins de randonnées	4
L'école	5
La communauté de communes	6 à 8
Ecole de musique	9
Syndicat des Eaux	10
Les associations	11 à 14
Histoire locale	15
Etat civil Agenda	16

LES TRAVAUX REALISES EN 2009

Tous les montants sont donnés H.T.

Le montant total, au budget 2009, de l'investissement réalisé s'élève à 332.073 €.

♦ Réfection en enrobé de la voie communale n°2 Le Bourg-Le Soulier (photo ci-contre) : les travaux ont été financés en totalité par le Conseil Général dans le cadre du budget voirie lié à l'organisation des championnats du monde d'aviron en août 2009 au lac du Causse

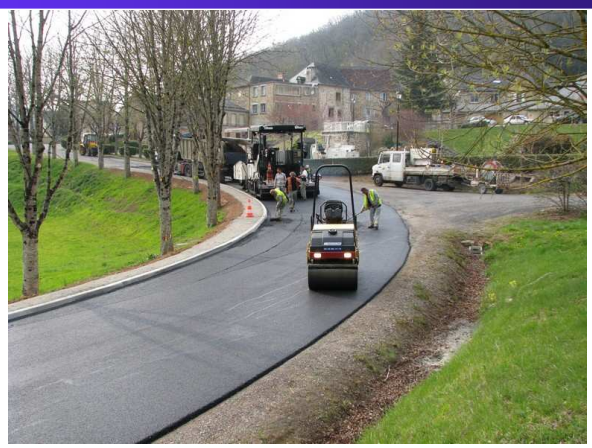

♦ Réfection de la voie communale n°4 du Pas Noir à Mauriolles (photo ci-dessous)
Montant : 163.758,24 € (50 % pour la commune de Lissac et 50 % pour la ville de Brive)

♦ Voirie et trottoirs au lotissement du Perrier (2ème tranche)
Montant : 41.867,50 €

♦ Enfouissement de lignes électriques et téléphoniques à La Croix
Montant : 19.359,27 €

♦ Ecole numérique : un tableau blanc interactif, un vidéoprojecteur et 9 ordinateurs portables ont été acquis pour un montant total de 10.708,36 €.

Le Conseil Général de la Corrèze et l'Etat ont subventionné certains des travaux précédemment cités pour un montant total de 53.945 €

♦ Réfection de la voie communale au Saulou
Montant : 6.030,00 €

♦ Réalisation d'un columbarium dans l'enceinte du cimetière
Montant : 3.208,00 €

♦ Ouvertures de chemins publics pour la randonnée pédestre (voir article p. 4)

♦ Lancement de l'étude pour l'aménagement de la petite place publique de Lissac
Maîtrise d'œuvre : DDE

♦ Construction d'un escalier d'accès depuis l'école vers la cantine
Montant : 12.084,00 €

♦ Travaux bâtiment de la mairie : comme annoncé dans la feuille d'infos du mois d'octobre, les travaux sur la mairie et l'agence postale communale ont débuté le 30 novembre dernier. La livraison est prévue pour le mois d'octobre 2010.

Voici la liste des entreprises qui ont été retenues après appel d'offre :

Lot 1 Maçonnerie-Gros œuvre : Ets M.B.M Mendes (Associé à Ent. J. Pomarel pour les terrassements)

Lot 2 Charpente : Ets Dupuy

Lot 3 Couverture : Ets Causse

Lot 4 Menuiserie extérieure : SARL Boudie

Lot 5 Menuiseries intérieures : Ets Mazy

Lot 6 Plâtrerie Peintures : Ets Job

Lot 7 Carrelages : C.C.A Compagnons Carreleurs Associés

Lot 8 Plomberie Sanitaire : Ets Francy

Lot 9 Electricité Chauffage : Ets Bergeval

Montant pour l'ensemble des lots : 223.898,39 €

Remerciements :
Les pierres de grès local de la façade sont gracieusement données par Mme BAUDOT, habitant à Grandmont-Bas. Elles proviennent d'un bâtiment en ruine de sa propriété. Le maire et le conseil municipal remercient très chaleureusement Mme Baudot pour ce geste généreux et fort appréciable envers notre collectivité.

LES TRAVAUX PREVUS POUR 2010

♦ Réfection en enrobé de la voie communale n°7 Artie - La Veyssière. Suite à la construction d'une conduite d'eau desservant Larche le long d'une partie de cette route et après que la tranchée ait pris son assise définitive, la réfection est programmée pour le printemps prochain.
Montant estimatif des travaux : 62.709 €

♦ Achat d'un tracteur, d'une épareuse et d'un gyrobroyeur pour l'entretien des voies et chemins communaux.
Montant prévisionnel : 30.000 €

♦ Voirie aux villages de La Croix et Le Colombier
Montant estimatif des travaux : 22.353,19 €

♦ Réfection de la voirie au village de Rignac ; travaux réalisés après la construction du réseau d'assainissement collectif
Montant estimatif des travaux : 32.694,64 €

♦ Restructuration de la mairie et de l'agence postale communale (voir page précédente)

(Des demandes de subvention ont été faites pour ces investissements ; leurs réalisations ne pourront se faire qu'une fois les subventions accordées.)

LE BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Charges à caractère général	268.708,20	Produit des services	26.000,00
Charges de personnel	181.250,00	Impôts et taxes	203.061,50
Charges de gestion courante	33.921,00	Dotations, subventions	128.338,00
Charges financières	5.056,00	Produits de gestion courante	12.000,00
		Produits exceptionnels	150,00
Virement à la section d'investissement	100.072,00	Résultat reporté	219.457,70
TOTAL	**589.007,20**	**TOTAL**	**589.007,20**

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement et travaux	685.079,64	Dotations	38.485,00
Remboursement d'emprunt	15.752,00	Emprunts	420.000,00
		Subventions	71.695,00
		Virement de section fonctionnement	100.072,00
		Excédents de fonctionnement capitalisés	6.547,69
		Solde d'exécution reporté	64.031,95
TOTAL	**700.831,64**	**TOTAL**	**700.831,64**

IMPÔTS DIRECTS ***(Taux d'imposition entre parenthèses, inchangés par rapport à 2008)***
Taxe d'habitation : 56.907,00 € ***(9,01 %)***
Taxe sur le foncier bâti : 59.216,00 € ***(13,28 %)***
Taxe sur le foncier non bâti : 12.197,00 € ***(71,33 %)***

NETTOYAGE DES CHEMINS PUBLICS

♦ La poursuite de l'entretien des chemins publics a eu lieu cet automne. Deux opérations ont eu lieu au dernier trimestre de 2009.

La première concerne le chemin de Mauriolles au Bancharel. (photo ci-dessus) Celui-ci a été nettoyé par une entreprise de réinsertion de Tulle (F.O.R.E.T.). Pendant environ une semaine, cinq jeunes, avec deux responsables ont travaillé sur ce secteur d'une longueur d'environ un kilomètre. Grâce à leur travail, une nouvelle possibilité de randonnée s'ouvre aux marcheurs.

La deuxième opération a eu lieu les 14 et 21 novembre. Ce sont 1,7 km de chemins qui sont à nouveau accessibles au public. Sur les deux matinées, une trentaine de bénévoles ont répondu présents. (photo ci-dessous). Ils ont travaillé sur les chemins de Puyjubert à Grandmont à travers les Rétaudies. Que tous les bénévoles qui ont participé à cette opération soient ici chaleureusement remerciés pour leur travail.

Ces actions seront poursuivies à l'automne prochain sur d'autres parcours.

INFORMATIONS DIVERSES

♦ Défibrillateur : depuis quelques semaines, la salle des fêtes de Lissac est équipée d'un défibrillateur. Cet appareil, très simple d'utilisation, peut sauver des vies. En cas d'arrêt cardiaque, il faut agir très vite. Toute personne est autorisée à utiliser ce matériel dont le fonctionnement est automatisé. Bien évidemment, les services d'urgence doivent être appelés (SAMU 15) et ceux-ci peuvent guider par téléphone la personne qui va effectuer les gestes de premiers secours que le défibrillateur ne remplace pas (massage cardiaque, bouche à bouche …). Il est donc souhaitable qu'un maximum de personnes soient formées ; le personnel communal a d'ailleurs été invité à participer à une journée de formation au printemps dernier. Pour que l'appareil soit efficace par une utilisation dans les toutes premières minutes de l'arrêt cardiaque, il faut qu'il soit placé dans un lieu de rassemblement du public, d'où le choix de la salle des fêtes.

Cet équipement a été financé à 75 % par GROUPAMA, assureur de la commune. Cette initiative de l'assureur mutualiste est très appréciable pour un matériel dont le coût est d'environ 1700 €.

♦ Une benne destinée à recevoir les encombrants sera mise à disposition du public du jeudi 10 juin au jeudi 17 juin 2010 sur la place de Lissac.

♦ Un enfouissement de lignes électriques (moyenne tension) va être réalisé par ERDF entre Brive et Lissac (de Grandmont-Bas au Clauzel) ainsi qu'entre la digue du lac et le Mas. Ces travaux visent à sécuriser le réseau et à renforcer l'alimentation de notre secteur, puisque des modifications d'approvisionnement seront nécessaires dès la mise en service de l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, dont les besoins en énergie seront importants. Cette ligne souterraine empruntera en grande partie des voies ou chemins communaux.

L'ECOLE

Pour cette année scolaire 2009/2010, la répartition des élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Saint Cernin de Larche / Lissac sur Couze est la suivante :

Lissac sur Couze			Saint Cernin de Larche	
Mme TERROU	6 en Moyenne section et 15 en Grande section		Mme DELPECH	13 en Petite section et 13 en Moyenne section
M. RUEFLI	19 en CP et 4 en CE1		Mme GUILLON	14 en CE2 et 10 en CM1
Mme TONDINI	13 en CE1 et 10 en CE2		Mme PALATSI	7 en CM1 et 13 en CM2
Total	**67 élèves**			**70 élèves**

Prévisions : 138 enfants à la rentrée 2010/2011 et 130 enfants en 2011/2012

Les projets de classe à Lissac :

◇ **Théâtre :** Les enfants ont assisté le 30/11/2009 à une représentation au Théâtre des Gavroches.
Les élèves ont travaillé sur la pièce « Ulysse » filmée et créée par les enfants de St Yrieix le Déjalat. Les enfants de maternelle réalisent un théâtre de marionnettes. Une représentation est prévue en fin d'année.

◇ **USEP :** Le jeudi 3/12, le cycle II a participé à une rencontre de course longue et de jeux collectifs à St Pantaléon de Larche. Les maternelles participeront à une rencontre en fin d'année scolaire.

◇ **Ecole et cinéma**
Les élèves de cycle I sont allés voir « 1,2,3 Léon » le 23/11.
Les élèves de cycle II ont vu « Le chien jaune de Mongolie » le 16/11, verront « Azur et Asmar » en janvier/février et « Les vacances de Monsieur Hulot » en mars/avril.

◇ **Autres :** La quinzaine du Causse pour le cycle III aura lieu du 7 au 18 juin avec la participation des CE2 de Lissac. Les élèves de cycle II ne participeront pas.
Les MS-GS rencontreront leurs correspondants de Brive.
Le photographe viendra en janvier 2010.
Le prix du repas à la cantine depuis le 1er janvier 2010 est fixé à 2,10 €.

◇ **Association de parents d'élèves** : afin de donner un peu d'animation autour des écoles de Saint-Cernin et de Lissac, depuis le 27 novembre 2009, a été créée une association de parents.
Une kermesse sera organisée le samedi 19 juin à la salle des fêtes de Saint-Cernin qui réunira les deux écoles. Les parents souhaitent mettre tout en œuvre pour apporter soutien aux enfants et pour restituer le fruit des actions de cette nouvelle association aux écoles.

◇ **Aide financière de l'association Crédit Agricole Centre France :**
Le 29 mai dernier, les représentants de la caisse locale du Crédit Agricole sont venus visiter l'école de Lissac (photo ci-dessous) et découvrir le matériel pédagogique qui a été acheté avec les fonds qu'ils nous ont attribués. Cette association a pour but d'aider le développement local des collectivités et associations en milieu rural. Nous renouvelons ici nos remerciements à cette généreuse initiative.

Le RPI existe depuis le début des années 1990. Il a permis de sauver notre école, qui comptait à l'époque moins d'une vingtaine d'élèves.

INTERCOMMUNALITE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de **22 délégués titulaires** (22 suppléants) élus par les conseils municipaux de chaque commune. C'est **l'organe décisionnaire qui approuve les projets communautaires et vote le budget.**

Pour Lissac, les délégués titulaires sont : N. CROUZEL, J-B NAUCHE, J-P PESTOURIE ; les délégués suppléants sont : C. LABROUSSE, E. REYNIER, H. SAINT-MARTIN.

LE BUREAU

Composé du **Président** et des **5 vice-présidents**, il a pour mission de préparer les conseils communautaires et de traiter les affaires courantes.

LE PERSONNEL

Pour exercer ses compétences et gérer les services communautaires mis en place depuis 2003, la communauté de communes s'appuie sur une équipe de 17 agents.

LES RESSOURCES

La communauté de communauté dispose d'un budget global de **7 000 000 €** (fonctionnement + investissement) qui est alimenté par la **taxe professionnelle**, les dotations de l'Etat et les subventions émanant de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.

LES PARTENARIATS

Dans le cadre de la **démarche PAYS**, la communauté de communes a développé des partenariats avec plusieurs acteurs locaux du territoire :

la communauté d'agglomération de Brive et la ville de Brive : dossier Rieux Tord, Voie Verte et projet de zone d'activité sur l aérodrome Brive Laroche…

la communauté de communes des Portes du Causse (Nespouls, Jugeal-Nazareth et Estival) : charte graphique, signalétique touristique et diagnostic énergétique…

La CCI : démarche collective territorialisée en faveur de l'artisanat du commerce et de l'industrie, charte de développement commerciale…

En outre, la **communauté de communes siège au sein de syndicats intercommunaux** tels que : Syndicat du Causse Corrézien, SIRTOM, Syndicat d'Aménagement de la Vézère…etc…

Créée le 1er janvier 2002, la communauté de communes est un **Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)** qui regroupe les communes de **Chartrier-Ferrière**, **Chasteaux**, **Larche**, **Lissac sur Couze**, **St Cernin de Larche** et **St Pantaléon de Larche**.

CRECHE HALTE-GARDERIE « LES PETITES CIGALES »

Le multi accueil (Crèche/ Halte-Garderie) : « Les Petites Cigales » propose aux familles à la fois un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie), elle bénéficie d'un agrément pour 11 places et accueille cinq jours par semaine, de 7h30 à 18h30, les enfants de 3 mois à 4 ans. En 2009, près de 30 enfants ont été admis aux « Petites Cigales » et ont pu bénéficiés des activités ludiques et éducatives de l'équipe de professionnelles, mais également de séances d'éveil musical dispensées par une intervenante extérieur.

Pour tout renseignement :
Mme Mathilde LALAU (Directrice)
MULTI ACCUEIL « LES PETITES CIGALES » 7 place du 8 mai 1945
19600 Larche
Tel. 05 55 85 09 19
FAX. 05 55 85 49 17
Email : lespetitescigales@wanadoo.fr

LA MAISON DE L'ENFANCE

Ce « pôle enfance » regroupe le **RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (cf. ci après)** et **UN MULTI ACCUEIL « LES PETITS GRILLONS »** (Crèche – Halte garderie) qui propose aux familles, à la fois un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie).

Cette structure bénéficie d'un agrément pour 21 places et a accueilli, en 2009, cinq jours par semaine, de 7h30 à 18h30, soixante-dix enfants de 10 semaines à 4 ans.

Pour tout renseignement :
Mme Laurence MUNOZ (Directrice)
MULTI ACCUEIL
« LES PETITS GRILLONS »
Maison de l'Enfance
Quartier Lestrade - Boulevard Orimont de Féletz
19600 St Pantaléon de Larche
Tel. 05 55 23 29 43
FAX. 05 55 23 25 47
Email : lespetitsgrillons@orange.fr

Les compétences obligatoires de la Communautés de Communes Vézère-Causse sont :

1) Aménagement espace communautaire
2) Développement économique
3) Développement touristique

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Relais Accueil Petite Enfance de la Communauté de communes Vézère-Causse se situe au sein de la Maison de l'Enfance, Boulevard Orimont de Féletz, à Saint Pantaléon de Larche.
Nathalie Maziero, animatrice du Relais et Educatrice de Jeunes Enfants, vous accueille selon les horaires suivant :
Accueil et permanence téléphonique : Lundi : 8H30-12H30 et 13H-16H, Mardi : 8H30-12H30, Jeudi : 16H-19H30, Vendredi : 8H30-12H.
Ateliers d'éveil : Lundi : 9H30-12H, Mardi : 9H30-12H, Vendredi : 9H30-12H.

Le RAPE, lieu d'information, d'échanges et d'animation, s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents ou futurs parents et aux enfants de trois mois à 6 ans.
En 2009, 25 Assistantes maternelles, plus de 60 enfants et une douzaine de parents ont été accueillis lors des animations: activités manuelles, ludiques ou éducatives mises en place par l'animatrice, séances d'éveil musical dispensées par une intervenante extérieure, réunions d'informations …
Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous (selon disponibilités).
Pour tout renseignement sur le Relais et sur le programme des activités, vous pouvez téléphoner au 05.55.23.57.91 (RAPE) ou au 05 55 85 49 16 (Communauté de Communes)

LOCAL JEUNES à SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Le Local Jeunes, situé Place de l'Eglise à St Pantaléon de Larche, est ouvert, pour les 13 – 16 ans, le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires de 14h à 17h.
Le Local se veut un lieu de discussion, de détente (babyfoot, jeux de société, vidéos, musique…), d'animations (tennis, crêpes, informatique, poterie, tags, pâtisseries …) et de sorties (escalade, cinéma, randonnée, pêche, Paintball, jorky-ball, canoë, patinoire …)
En juillet 2009, le Local a proposé un séjour en association avec Shark'Aventures à St Antonin Noble Val (82). Le thème s'articulait autour de « Défis » sportifs. Les jeunes se sont affrontés dans des joutes amicales tout au long de la semaine, sorte de Koh-Lanta tout confort, avec remise de lots, diplômes…
De nombreux projets d'animations ou de séjours sont en cours d'élaboration pour l'année 2010, alors pour plus de renseignements, contactez Frédéric Lavédrine au 06 70 34 61 08, ou présentez-vous au Local Jeunes, Place de l'Eglise à St Pantaléon de 14h à 17h les mercredis ou tous les jours pendant les vacances.

MISE EN ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS

La communauté de communes a créé par délibération du 30 septembre 2009, une commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées. Elle est composée de deux représentants de chaque commune membre de la communauté de communes, d'un représentant des usagers (Mme ESCOUSSAT) et d'un représentant des personnes handicapées (M DUPUCH). J.-P. PESTOURIE et J.-B. NAUCHE ont été désignés pour représenter la commune de Lissac.
Cette commission s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
Ses principales missions sont d'élaborer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces urbains ; d'établir le plan d'accessibilité des bâtiments communaux. La loi de 2005 fixe l'échéance à fin 2010 pour l'établissement du diagnostic sur l'accessibilité des Etablissements Recevant du Publics existants des 4 premières catégories et celle de 2015 pour leur mise en accessibilité totale (toutes les catégories).
La communauté de communes confiera en décembre 2009 à un bureau d'étude le soin d'élaborer, pour chaque commune, un schéma de mise en accessibilité. Il se composera d'un état des lieux détaillé de l'accessibilité (voirie, espaces publics et bâtiments communaux) et d'un programme de travaux de mise aux normes.

7, place du 8 mai 1945
19600 LARCHE
du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30.
TEL : 05.55.85.49.16
FAX : 05.55.85.49.17
Mail :
vezere-causse@wanadoo.fr

Site internet :
www.cc-vezerecausse.com

Le local Jeunes

Les compétences optionnelles de la Communautés de Communes sont :
1) logement et cadre de vie
2) Protection et mise en valeur de l'environnement
3) Actions sociales (Enfance-Jeunesse-Personnes âgées)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La communauté de communes a parmi ses compétences le développement économique. Ainsi plusieurs zones d'activité sont proposées aux entreprises ou porteurs de projets:

ST CERNIN DE LARCHE : Zone artisanale de Lescurade (lots de 3390m², 1220 m² et 1927 m²).

ST PANTALÉON DE LARCHE : Zone Commerciale du Colombier – centre bourg - (6 lots d'environ 800 m²), Zone Industrielle des Bournas (lots de 1000 m² à 2.5 ha), Zone Artisanale de Cramier à proximité de l'échangeur de Mansac (lots de 1000 m² à 6000 m²).

SOUTIEN AUX ARTISANS COMMERÇANTS - PRESTATAIRES DE SERVICES

Un programme de soutien aux activités commerciales, artisanales et de services a été mis en place par l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, les chambres consulaires, la communauté d'agglomération et la communauté de communes.

Dénommé D.C.T - Démarche Collective Territorialisée - ce programme animé par la CCI prévoit deux types d'actions

Collectives : avec le soutien des entreprises, associations, fédérations…,

Individuelles : aides directes aux investissements informatiques (ordinateurs, logiciels …) et aux investissements immatériels (études, conseils…).

Pour toutes informations concernant ce dispositif, vous pouvez contacter : Jean-Patrick LANDREAU, CCI du Pays de Brive, 10 avenue du Maréchal Leclerc – 19 316 BRIVE cedex. Tel : 05.55.18.05.53 – email : jplandreau@brive.cci.fr

DEFENSE INCENDIE :
Dans le cadre du schéma communautaire de défense incendie, deux poteaux ont été posés à l'automne 2009 : un à Froidefont et un au Pas Noir. Il est prévu d'installer en 2010 un poteau pour chacun des hameaux du Saulou, du Mas et du Peuch.

CADRE DE VIE : éclairage public des bourgs et villages
La communauté a réalisé, en 2009, l'extension des réseaux d'éclairage public, sur la commune de Lissac, au village de Lacroix et le remplacement des lampadaires à l'entrée du lotissement du Perrier

COMPETENCES OPTIONNELLES/FACULTATIVES

Diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

Conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement en matière de réduction des consommations d'énergie, la communauté de communes a décidé de réaliser au sein de chaque commune un diagnostic énergétique des bâtiments communaux. L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance de la consommation d'énergies afin :

- de réduire le poids de l'énergie dans le budget communal,
- de limiter l'impact environnemental
- de gérer un plan d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal.

Ce diagnostic aura aussi des conséquences sur l'accueil du public à travers l'amélioration du confort des bâtiments en agissant par exemple sur la température des lieux ou sur l'acoustique.

CREATION D'UNE HALLE COUVERTE

La communauté de communes a décidé de réaménager d'anciennes granges, situées en zone inondable dans le bourg de St Pantaléon, en HALLE COUVERTE à usage culturel, commercial et événementiel.

Ce projet a une double dimension

- une dimension patrimoniale liée à la préservation du bâti traditionnel et identitaire du Pays. En effet seule une requalification de ces granges en équipement public permettra leur sauvegarde.
- une dimension d'animation territoriale. Cet espace d'une superficie de 1000 m² et d'une capacité d'accueil de 850 personnes permettra d'accueillir toutes sortes de manifestations culturelles, événementielles, commerciales, sportives organisées par les **associations présentes dans les communes de la communauté de communes**.

Ce projet s'élève à 1.070.000 € HT (acquisitions des granges + études + travaux) et a bénéficié de 637.262,90€ de subventions de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. Inscrits au plan de relance de l'économie, les travaux ont débuté en novembre 2009 pour se terminer en juin 2010.

Le 6ième festival de la Pierre et de l'Eau aura lieu au printemps 2010. Un concert est programmé à Lissac.

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique intercommunale du canton de Larche a été créée en juin 2009 et fonctionne, grâce à l'aide de nos partenaires, le Conseil Général (ADIAM), la Communauté de Communes Vézère-Causse et les communes de Mansac et de Cublac, depuis le 14 septembre 2009, date des premiers cours (violon) de l'année. Nous pouvons faire un rapide bilan des 3 mois écoulés.
Il y a 83 élèves qui représentent l'ensemble des communes impliquées dans le projet, et quelques personnes qui viennent de l'extérieur du Canton. 7 instruments sont enseignés par 9 professeurs. L'instrument le plus enseigné est la guitare, puis le piano. Les instruments à vent n'ont presque pas été demandés. Seul un élève apprend (très bien d'ailleurs) le saxophone et 3 élèves ont choisi la flûte, pas de trompette ni de clarinette.

Même si l'EMICL apprécie d'avoir des professeurs et des élèves contents, l'objectif de l'association est de faciliter l'apprentissage de la musique, en respectant un certain nombre de critères techniques pour assurer un enseignement de qualité.
Et bien, tout le monde pourra juger des progrès réalisés par les élèves lors de la première audition qui aura lieu le 19 décembre à Chartrier. Une petite cérémonie d'inauguration se tiendra en même temps, qui se veut plus conviviale que protocolaire, afin que toutes les familles adhérentes à l'association puissent se connaître autour d'un verre.
Les lieux d'audition seront le plus possible sur des communes adhérentes mais qui n'accueillent pas encore de cours d'instrument, et nous espérons que nous arriverons à faire la suivante à Mansac.
Pour le futur proche nous allons réaliser un bulletin pour informer les 83 élèves et leur famille de l'évolution de l'EMICL, de ses activités. Une assemblée générale se tiendra en 2010, le bureau actuellement composé de 3 bénévoles devra s'étoffer et nous comptons sur les parents pour nous aider et prendre la relève lorsque l'école sera stabilisée après les aléas du début.
Un élève coûte en moyenne à l'association 775 € par an, donc vous comprenez que nos partenaires sont les bienvenus. Nous espérons que le service rendu correspond à leur attente, en tous cas nous faisons tout pour. Ce prix est un peu inférieur aux autres écoles, cela s'explique car en dehors de la directrice d'école et des professeurs, nous sommes tous (3) des bénévoles et avons supprimés les postes administratifs prévus.
La directrice de l'école, Christelle Peyrodes, et tous les professeurs se joignent à nous, Chantal Beynié, Aline Pierre et Alain Guillemet, pour vous souhaitez une bonne année musicale, et nous vous incitons à venir nous rejoindre, vous et vos enfants, dans cette belle aventure collective et conviviale.

Lieu d'habitation	Nbre d'élèves
Saint Pantaléon de Larche	34
Saint Cernin de Larche	10
Lissac sur Couze	9
Mansac	8
Larche	6
Chartrier	4
Cublac	3
Chasteaux	2
Hors Canton	7

Instrument	Nbre d'élèves
Guitare	27
Piano	20
Batterie	6
Violon	4
Accordéon Chromatique	4
Flûte	3
Saxophone	1
Formation Musicale seulement	2
Jardin Musical	7
Eveil Musical	11

CREATION D'ENTREPRISES

♦ Charpentier : M. Pierre Danais est installé au lieu-dit La Croix.

♦ Menuisier : M. Thierry Vasco succède à son père. Son atelier est situé à la Croix du Saulou.

♦ Carreleur : M. Michel Da Silva est installé au Perrier. Son entreprise est nommée : MDS CARRELAGES

♦ Chambre d'hôtes La Bella Vista. Mme Catherine Meyjonade, au Peuch.

♦ Chambres d'hôtes Le Pigeonnier de Lissac. M. et Mme Maury, à la Micauderie.

♦ Architecte DPLG : M. Frédéric DI PLACIDO, à Froidefont.

Nous souhaitons à ces nouveaux entrepreneurs la bienvenue à Lissac et nous espérons que vous serez nombreux à utiliser leurs services. S'il existe d'autres nouveaux commerçants ou artisans installés récemment sur Lissac, nous les prions de bien vouloir nous excuser de ne pas les avoir cités et nous leur demandons de bien vouloir se faire connaître à la mairie pour une publication dans un prochain bulletin.

SYNDICAT DES EAUX DU COIROUX

Travaux d'assainissement réalisés sur Lissac en 2009 :
Le Pas Noir : les travaux sont stoppés suite au lancement d'une déclaration d'utilité publique pour obtenir une servitude de passage
Le Terme : travaux réalisés en septembre
La Croix du Saulou : travaux réalisés en octobre
Rignac : la fin des travaux est prévue pour le printemps 2010

Travaux sur le réseau d'eau potable :
Interconnexion de Larche suite à l'adhésion de cette commune au syndicat des eaux du Coiroux. Une nouvelle conduite a été réalisée. Depuis le château d'eau de Grandmont, elle traverse la forêt des Rétaudies, passe à La Veyssière, Artie, Froidefont, Peyrefumade et Larche. Les travaux ont été réalisés cet été par l'entreprise Miane et Vinatier.

Communes adhérentes au syndicat des eaux :

Brive (en partie)
La Chapelle aux Brocs
Chartrier-Ferrière
Chasteaux
Cosnac
Dampniat
Estivals
Jugeals-Nazareth
Larche
Lissac-sur-Couze
Malemort-sur-Corrèze
Nespouls
Noailles
Saint-Cernin-de-Larche

Seule une mini-pelle, retenue par une chaîne a pu travailler dans le secteur très pentu du Puy de Grandmont.

Le Syndicat des eaux en chiffres (pour 2008)

1 627 094 m³ d'eau traitée (+3,6 % par rapport à 2007)

8.608 abonnés (+3,3 %)

Un réseau de 501 km

Les abonnés domestiques ont consommé 910.993 m³ soit 290 L/jour et par abonné

Prix théorique du m³ d'eau potable pour un usager consommant 120 m³ par an : 2,71 €

L'assainissement en chiffres (pour 2008)

Le service d'assainissement collectif « réseaux » regroupe les communes suivantes :
Chartrier-Ferrière
Chasteaux
Jugeals-Nazareth
La Feuillade
Larche
Lissac-sur-Couze
Nespouls
Pazayac
Saint-Cernin-de-Larche

Le réseau possède une longueur de 44 km avec 13 postes de refoulement

Il collecte les eaux usées de 1123 habitations ou immeubles (+2 %), soit un volume de 105.644 m³ d'eaux usées.

3 stations d'épuration :
Jugeals-Nazareth prévue pour 198 EH (Equivalent Habitant)
Nespouls prévue pour 190 EH
Champ Dalou (près de Larche) prévue pour 4200 EH

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ par an : 2,60 €

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Renouvellement du marché :

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour obtenir le contrat d'affermage de l'eau potable et de l'assainissement pour les 12 prochaines années.

Il s'agit de :

SAUR
SUEZ ENVIRONNEMENT
VEOLIA ENVIRONNEMENT

Le prestataire retenu sera connu à la mi-2010.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le Mouvement Associatif « FAMILLES RURALES » veut promouvoir les personnes, les familles et leur lieu de vie.
Dans un esprit d'ouverture à tous et de rapprochement entre les générations, il fait appel à la participation, la solidarité et la responsabilité des familles. L'association poursuit plusieurs objectifs auprès de tous, répondre aux préoccupations de la vie quotidienne, Agir contre toutes les formes d'exclusion, participer à la vie cantonale, l'animer et encourager l'expression et l'intérêt de chacun.
Soutenue depuis des années par nos partenaires ; Communauté de Communes Vézère Causse, Mairies, DDJS, CAF, MSA, Conseil Général, Conseil Régional, DDASS, CRIJ, Mission Local, Pôle emploi, Fédération Départementale Familles Rurales, l'association Familles Rurales crée et poursuit ses activités au service des familles du canton.

RELAIS FAMILLES

Depuis son ouverture en 2000, le Relais familles se donne pour missions de favoriser l'accès de tous à l'information, aux droits ainsi que de simplifier les démarches dans tous les domaines de la vie quotidienne. Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, gratuit et ouvert à tous :
Divers labels obtenus aux cours de ces années permettent un accès à l'informatique et à divers documentations :
- Point Info Famille (P.I.F) EN 2004 **- Point Public Multimédia** (P.P.M) EN 2000 **- Point Info Jeunesse** (P.I.J) EN 2000
Dans le respect de l'anonymat, le Point Information Jeunesse accueil tous le publics : *scolaires, salariés, demandeurs d'emploi, parents, enseignants, formateurs, éducateurs, travailleurs sociaux.* Le P.I.J assure au public une information actualisée, complète, pratique, impartiale.
L'importance de la base documentaire du P.I.J permet de répondre aux demandes variées des jeunes. Dans ce cadre, plusieurs possibilités leurs sont offertes :
Projet Jeunes : Une aide concrète pour les jeunes de 11 à 30 ans ayant envie d'agir et réaliser un projet dans des domaines aussi variés que la création culturelle, la cohésion sociale, la solidarité, l'écologie, le sport….Le relais Familles aide à rechercher des financements, apporte des conseils, de l'aide pour des projets individuels ou collectifs.
Les programmes Européens Jeunesse en action 2007-2013 : En initiant le programme Européen Jeunesse en Action, l'Union Européenne développe la citoyenneté européenne, encourage les jeunes à la vie démocratique, agit pour la paix, la solidarité et la diversité culturelle et favorise l'acquisition de nouvelles compétences. Dans ce cadre les jeunes de 13 à 25 ans trouvent au relais familles un lieu pour découvrir d'autres modes de vie, d'autres cultures et des possibilités de rencontre avec d'autres jeunes d'Europe.
Au Relais Familles vous pouvez trouver également :

- Aide à la recherche d'un emploi

Le Point Public Multimédia dispose du logiciel 'LOCO' permettant une consultation prioritaire, rapide et facile des offres d'emplois.

- Lieu d'accueil Parents enfants « Les Petits Fripons »

Lieu d'accueil parents enfants animée par des bénévoles apporte une atmosphère de sérénité pour un meilleur échange entre les adultes et les enfants. Les parents, grands parents, assistantes maternelles trouvent là un lieu d'accueil adapté aux très jeunes enfants. Diverses activités sont proposées : chant, jeux d'éveil corporel…

- Rencontre autour de la parentalité

Le Relais Familles organise des rencontres « Table Ronde » autour de la parentalité. Différents thèmes sont abordés : La vie de famille et professionnelle, le chantage, doit on tout dire aux enfants, l'entrée à l'école…
Ces rencontres permettent aux parents de dédramatiser certaines situations en bénéficiant de l'expérience des autres.
Ce lieu sécurisé valorise le rôle et les compétences des parents.

- Réseau d'échange Réciproques de Savoir

Créé fin 2004 « le Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs (RERS) », un lieu de rencontre et de valorisation de chacun.

Quelques exemples d'échanges individuels ou collectifs : Cuisine, Accordéon, peinture, préparation concours, Italien…

- Aide aux devoirs

Le Relais Familles propose une activité d'Aide aux Devoirs individualisée aux jeunes élèves d'école primaire.

- Les retraités en action

Plusieurs activités sont proposées aux personnes retraitées, lieu de rencontre et d'échanges.

- Expositions culturelles

Le Relais Familles est un lieu d'accès à la culture en présentant des artistes locaux par des expositions, tout au long de l'année, de peintures, de sculptures, etc

- Atelier lecture

Depuis plusieurs années, le groupe atelier lecture se retrouve les 1ers jeudis de chaque mois.

- Bourses aux vêtements
- Gym volontaire
- Yoga

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs est ouvert les mercredis et vacances scolaires pour les enfants de 3 à 13 ans.

L'association s'appuie sur le tandem « Bénévoles-salariés » pour mener à bien les actions engagées. Alors si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles nous vous attendons avec plaisir pour une implication enrichissante.

Pour 2010, l'ensemble des membres de l'Association vous adresse tous ses vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Nous vous assurons de vouloir continuer les actions menées pour les familles de notre canton, riches en rencontres, activités, échanges…

RELAIS FAMILLES-ACCUEIL DE LOISIRS
1 bis Route de la Noble 19600 Larche
Tél : 05 55 84.11.12 - Email :
afr.larche@wanadoo.fr
Horaires / Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Blog de l'association
http://familles-rurales-larche.over-blog.org/

LES EQUIDES DU CAUSSE

Comme chaque année, les Equidés du Causse se joignent aux autres associations pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour chacun d'entre vous.
Les activités proposées par l'association sont les suivantes :

- Randonnées une à deux fois par mois pour cavalier confirmé possédant sa monture et adhérent à l'association.

- Réception tous les ans de cavaliers d'autres départements pour visiter notre belle région de Lissac et du Causse Corrézien. Ces cavaliers ont la possibilité pendant leur séjour de laisser leurs chevaux en pré ou en box.
- Déplacements aussi dans d'autres départements.
- Organisation lors de la dernière fête de Lissac d'une exposition et d'un concours de beauté d'équidés
(photo ci-contre)
- Pratique du débourrage, dressage et pension en box pour l'hiver.
- Placements, dans certains cas, de chevaux maltraités ou abandonnés, en relation avec les autorités compétentes.

Pour tout renseignement, appelez au
06.63.89.95.79
"Le Perrier" 19600 LISSAC SUR COUZE

BONNE ANNEE 2010.

Le président

Vincent Pelletier

ASSOCIATION REVES D'ENFANTS

Le vendredi 4 décembre à 20 heures à la salle des fêtes de Lissac a été organisé un spectacle de danse par l'association.

Grâce à la générosité des familles et aux magnifiques danses effectuées par les danseuses, nous avons pu récolter des dons pour le téléthon. Le montant a été remis le samedi 5 décembre lors du passage à Lissac de la randonnée cycliste du téléthon. (photo ci-dessous)

Je souhaiterai aussi lancer un appel pour trouver une ou deux danseuses professionnelles qui auraient du temps pour apprendre aux enfants et aux adultes des danses de toutes origines.

Merci.

La Présidente
Séverine BASTIEN

ASSOCIATION LA GAMBILLE

Vous aimez vous détendre ? Danser ? N'hésitez plus ! Poussez la porte de la salle des fêtes de Lissac chaque mercredi soir à 20 h 30. Ambiance garantie. La Gambille vous attend et vous réserve le meilleur accueil. Paso-doble, tango, cha-cha-cha, madison, rock, salsa, danse en ligne et en couple … Organisation de stages de danse ; un cours de relaxation par trimestre ; possibilité de venir à tout moment de l'année. Nous recherchons des cavaliers. En 2010, bougez votre corps et votre esprit ! Meilleurs vœux à tous de la part de la Gambille.

Contact :
Mme Chantal Marco :
06.61.52.14.12

COMITE DES FÊTES DE LISSAC

Le programme 2009 du comité des fêtes aura une nouvelle fois été bien rempli. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez vous des spectacles et des animations proposés.

◇ la pièce « deux pour un, un pour tous » a été présentée fin mars par le club de théâtre de Saint Cernin de Larche

◇ une soirée concert « Histoires de Quercy » était proposée à la salle des fêtes mi-avril, en association avec les Jeunesses Musicales de France

◇ les lissacofolies ont été renouvelées pour la septième fois, avec les jeux d'après midi au bord du lac et la soirée paella qui s'est terminée tard dans la nuit

◇ la fête votive aura cette année était un peu perturbée par un temps moins estival que d'habitude. Ceci n'a pas empêché le déroulement prévu des animations : Samedi soir, suite à un bel orage d'été, le spectacle de Laurent Chatry, chanteur et humoriste, a dû se dérouler à l'abri dans la salle des fêtes. Le public a répondu présent à l'invitation et a particulièrement apprécié le spectacle. La soirée s'est poursuivie avec un bal disco.

La journée du dimanche a connu une forte affluence. Le temps beau revenu a permis de profiter pleinement du vide grenier rassemblant une soixantaine d'exposants. L'association des équidés du Causse a organisé son concours annuel de beauté et d'exposition de chevaux. Une exposition de peintures était également présentée par l'artiste « Maté » dans la salle du conseil.

En soirée, le duo Show Cabaret et le groupe Cendrine a présenté son spectacle de chansons et danses cabaret. Le feu d'artifice a ensuite enflammé la nuit et le public. La fête s'est terminée avec le bal en plein air et les rythmes disco ont fait l'unanimité des habitants et vacanciers

◇ L'année 2009 s'est terminée par une randonnée pédestre nocturne début novembre traversant les communes de Lissac, Larche et Saint Cernin de Larche.

Les nouvelles dates à retenir pour l'année 2010 :
Samedi 27 mars : Théâtre
Samedi 26 juin : 8ième lissacofolies
Samedi 31/07 et 1/08 : Fête votive
Samedi 20/11 : 4ième Lissacorando

Le comité des fêtes prépare déjà activement ces rendez-vous. Si vous souhaitez participer et rejoindre les membres du comité, vous serez les bienvenus.

L'équipe du comité des fêtes vous remercie de votre fidélité et en leur nom je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette année 2010.

Le président
Thierry Paul

Les participants aux lissacofolies

L'équipe du comité au service

SOCIETE DE CHASSE DE LISSAC

Le nombre de chasseurs continue de diminuer de façon alarmante, même si de nouveaux fusils nous ont rejoints.

La sècheresse du printemps et de l'été n'a pas permis une bonne reproduction du gibier en général, ni de bonnes conditions de chasse pour l'ouverture.

La saison 2009 / 2010 sera une des plus tristes depuis des années, ce qui ne va pas encourager de nouveaux chasseurs à nous rejoindre, pas de passage de palombe, pas de petit gibier, peu de chevreuil.
Comme je vous le précisais l'an passé les prédateurs, (renards, fouines, pies, corbeaux) sont en forte progression. Le nombre de prises à la chasse est plus élevé mais il en reste encore beaucoup. Si vous avez des dégâts dus aux prédateurs, n'hésitez pas à me demander des imprimés de déclaration, ceci nous permettra de les garder au tableau des nuisibles, et donc de mieux les réguler. Faute de documents précis sur les dégâts causés, (n'oublions pas que les techniciens de la faune sauvage ont retiré la belette et la martre du tableau des nuisibles), la liste risque de se fournir davantage encore.

Nous avons faits des efforts particuliers pour que le lapin revienne dans notre campagne et non dans nos jardins, ces efforts semblent payer.

La Fédération des Chasseurs de la Corrèze, suite à la démission de Monsieur R. LEYRAT pour raison de santé, a pour nouveau Président, Monsieur Jean-François SAUVAGE, chasseur de basse Corrèze, un voisin à qui nous souhaitons une bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les chasseurs de Lissac vous remercient de la confiance que vous leur accordez.

Le Président
Francis Metellus

CLUB DES AMIS DE LA BELLE EPOQUE

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le 15 Novembre, à la salle des Fêtes de Lissac en présence des adhérents qui, tout au long de l'année participent, très nombreux, aux activités et manifestations organisées par le Club. L'Association compte à ce jour 90 adhérents.
Il a été procédé à l'élection du Bureau :
Présidente : Mme Janick GUILLAUME en remplacement de M. Eloi BOURGUIGON
Vice-Présidents : M. Louis GILLET; Mme Marie-Louise FAURÉ ; M. Jean VERLHAC
Secrétaire : Mme Béatrice LANGINIER en remplacement de Mme Nicole LEMEUNIER
Secrétaire-Adjointe : Mme Yvonne BOUDY
Trésorier : M. Pierre VAURIE
Trésorier-Adjoint : M. Guy GUERY
Commissaire aux comptes : Mme Jeanine FERRIERE
M. BOURGUIGNON et Mme LEMEUNIER ont été chaleureusement remerciés pour leur dévouement.
Un repas a été offert à tous les adhérents en compagnie de M. le Maire, dans une sympathique ambiance.
La traditionnelle tombola a clôturé cette agréable journée.
Rappelons que le 16 décembre, le club fêtera ses 30 ans, déjà !!!!
Le 1er jeudi et le 3ème mercredi de chaque mois, les passionnés de jeux de cartes se retrouvent ; quant aux marcheurs, c'est au parking du Moulin qu'ils se donnent rendez-vous tous les jeudis à 14H.
2010 sera marquée de nombreuses activités et projets de voyages.
Pour tous renseignements concernant les adhésions et activités du Club, vous pouvez contacter le 05.55.85.16.55.
Les Amis de la Belle Epoque et leur Présidente vous présentent leurs Meilleurs Vœux.

Le bureau

Repas du 15 novembre

HISTOIRE LOCALE

Un prieuré à Grandmont-Haut

Le village de Grandmont a connu une histoire remarquable. En voici un bref résumé.
Tout d'abord un rappel historique sur l'ordre des Grandmontains.
Etienne, né en 1046, fils ainé du vicomte de Thiers choisit de quitter la vie matérielle et se retire en ermite sur la colline de Muret dans les monts d'Ambazac (Haute-Vienne) en 1076. Quelques disciples le rejoignent et une petite communauté spirituelle se construit autour de lui. Etienne de Muret décède le 8 février 1124. Ses disciples sont chassés du bois de Muret. Ils s'installent alors dans la paroisse de St-Sylvestre (située à une vingtaine de kilomètres) au lieu-dit Grandmont. C'est là que l'ordre est fondé avec la construction d'un prieuré en 1166 sous la protection du roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt, maître du Limousin par son mariage avec Aliénor d'Aquitaine. L'ordre rayonne : des frères se répartissent dans des petits monastères appelés "Maisons" ou "Celles". La règle préconise la pauvreté et la solitude.
Parmi les chefs de l'ordre, on note un Etienne de Lissac (noté Liciac sur les documents anciens). Celui-ci est natif de la paroisse de Lissac. Il fut le quatrième abbé prieur chef d'ordre de Grandmont en Haut-Limousin de juillet 1139 à sa mort le 3 janvier 1163. Cet Etienne de Lissac rédigea la règle de l'Ordre de Grandmont en suivant les préceptes d'Etienne de Muret. C'est aussi sûrement sous son influence qu'une maison de l'Ordre fut fondée à Lissac au lieu-dit PUYGIBERT avant 1163, à proximité des voies de circulation, c'est-à-dire de la Vézère et de l'ancienne voie romaine reliant Tintignac (près de Naves) à Vésone (actuelle Périgueux). L'origine du nom du village actuel vient donc de l'établissement de ce prieuré. On peut aussi penser que le nom originel a été conservé pour le lieu-dit Puyjubert, situé en contrebas et sur la paroisse de Larche. Ce prieuré de Lissac comptait 5 clercs en 1295.
Il fut placé sous la protection des seigneurs de Turenne et Malemort. D'ailleurs, à partir de 1351, le vicomte de TURENNE, dont dépendait Lissac, avait le droit, à chaque changement de Prieur, de faire poser par son Héraut, sa bannière sur la porte du prieuré, et celui-ci proclamait : "TURENNE! TURENNE! TURENNE!"
Les ressources de ce monastère sont le blé, la vigne, la dîme et les rentes. Il possédait aussi un moulin à eau.
Sous le village de Grandmont, les coteaux des Rétaudies exposés vers le sud étaient recouverts de vigne. Les traces encore visibles aujourd'hui sont les terrasses dans la forêt, toujours exploitées par les paysans au 19ième siècle, voire pour certaines dans la première moitié du 20ième. La disparition de nombreuses vignes de notre région date des années 1860-1870, où à l'époque, le phylloxera (maladie de la vigne causée par un insecte) a provoqué une très grave crise dans le monde viticole.
Sous l'impulsion de Mgr du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges, le pape Clément XVI prononça l'extinction de L'Ordre en 1772 ; elle fût confirmée par Louis XVI en 1784. Les Grandmontains disparurent complètement de France en 1787.
Il reste très peu de traces visibles au village de Grandmont de ce passé. Certains vestiges sont intégrés aux bâtiments de la ferme, propriété de la famille Nauche. (Cave voûtée, soubassements des murs de la chapelle.) La date de destruction du prieuré n'est pas connue. Au début du 20ième siècle, des ossements ont été découverts provenant de l'ancien cimetière de ce site.

Sources :
Dictionnaire Poulbrière ; Annales de Lissac du Docteur Laffon ; Thèse de Martine Larigauderie, Poitiers 2004. Documents du GEREG.

TNT Télévision numérique terrestre

Depuis 2006, le territoire français est progressivement couvert par la T.N.T. (Télévision Numérique Terrestre), dont les avantages sont appréciables : meilleure qualité d'image, augmentation du nombre de chaînes gratuites et très bientôt, diffusion de chaînes en haute définition. L'objectif gouvernemental est de couvrir 95 % de la population par cette nouvelle technologie. Pour mémoire, actuellement les trois chaînes historiques (TF1, France2 et France3) couvrent 99 % de la population à partir d'environ 3600 émetteurs. La fin de cette couverture analogique est prévue au premier semestre 2011 pour le Limousin. Or pour couvrir en T.N.T. les 95 % prévus par la loi, seuls environ la moitié des émetteurs seront équipés en numérique. Pour les autres, la neige sera au programme (!), à moins qu'une fois de plus, les collectivités locales financent ces installations. Cette situation est préjudiciable pour les territoires ruraux.
Notre commune reçoit actuellement la T.N.T. depuis l'émetteur de Grandmont, mais une partie est en zone d'ombre et est couverte par le pylône situé à Couzages qui « arrose » le secteur partant du bourg de Lissac jusqu'à la vallée de la Couze sur la commune de Saint-Cernin-de-Larche. Cet émetteur n'est pas dans le plan de déploiement du C.S.A. Les foyers concernés risquent de ne plus recevoir la télévision par l'antenne râteau. Une démarche a été entreprise par les deux communes pour que l'Etat finance l'équipement de ce site.

Par ailleurs, une autre information a été donnée par TDF. Le 16 mars 2010, la T.N.T. sur l'émetteur de Limoges les Cars est mise en service. Cela aura pour conséquence de brouiller certains canaux analogiques (ainsi ceux de France3 et M6 sur Grandmont et ceux de TFI et France3 sur Couzages seront perturbés)
En clair, pour les foyers dont l'antenne pointe sur Grandmont, il faut passer à la T.N.T. avant le mois de mars prochain pour éviter les problèmes et pour ceux pointant sur Couzages, la solution reste à trouver. Cette situation est déplorable.
Nous espérons une évolution positive dans les prochains mois, mais cela s'annonce difficile puisque la réponse apportée par l'Etat est la suivante : les foyers n'ont qu'à s'équiper de paraboles … L'égalité républicaine s'éloigne : ce que certains ont de manière gratuite, d'autres devront le payer.
En tout état de cause, nous allons suivre ce dossier avec attention.

Une dernière précision : l'émetteur T.N.T. de La Bastide du Haut-Mont est mis en service le 12 juillet 2010 et couvrira en partie notre commune. Cela peut-être une solution pour quelques foyers. Un test pour le savoir : pointez votre antenne vers le sud-est et recherchez le canal numérique 61 (le seul actuellement qui diffuse le multiplexe R1 des chaînes publiques France 2-3-5 ; Arte ; LCP)

ETAT CIVIL 2009

Naissances

Sylve, Léontine, Elisabeth PAUL- -CLEMANDOT, née le 17 juin,
de David Paul et Charlotte Clémandot, le Colombier

Oscar, Cyprien NAUCHE né le 27 mai,
de Philippe Nauche et Séverine Meyjonade, Grandmont-Haut

Léna, Nicole, Claire GERAUD, née le 4 août,
de Ludovic Géraud et Gaëlle Nivière, Rignac

Mariages

29 août	Ophélie FOUGEROUX et Denis FLEURY	Le Perrier
17 octobre	Gaëlle NIVIERE et Ludovic GERAUD	Rignac

Décès

18 janvier	M. MECKÈS Louis, 66 ans, Froidefond-Bas
12 mars	M. VIGNE Pierre, 73 ans, Rignac
24 juin	Mme MURAT Odette, née DASCHIER, 88 ans, Mauriolles
29 juin	M. DURAND Jean-Claude, 50 ans, Les Pomilles
5 juillet	M. PITANCE Henri, 80 ans, Lacroix

Mentions légales :

-Bulletin municipal de Lissac
-Périodicité : annuelle
-ISSN : S/O
-Date de parution et de dépôt légal : Janvier 2010
-Imprimerie Lachaise Brive
-Rédaction et photos effectuées par nos soins
-Directeur de la publication : M. le Maire de Lissac

AGENDA 2010

INTERASSOCIATIONS

20 février	Repas de Carnaval
19 Décembre	Goûter de Noël

CLUB « LES AMIS DE LA BELLE ÉPOQUE »

21 et 22 Août	Foire aux vins
14 Novembre	Assemblée générale

Chaque 3ième mercredi du mois : belote

COMITE DES FÊTES

27 mars	Théâtre
26 Juin	8ièmes LISSACOFOLIES
31/07-1er Août	Fête votive
20 novembre	4ième Rando nocturne

SOCIETE DE CHASSE

13 mars	Repas « chevreuil »
12 Juin	Soirée entrecôtes

FNACA

31 janvier	Repas
21 mars	Commémoration 1962
4 décembre	Assemblée Générale

LA GAMBILLE

6 mars	Repas dansant
5 juin	Spectacle
9 octobre	Concours de belote
27 Novembre	Repas dansant

Autres manifestations

14 mars	Moto-cross

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h/12h - 14h/18h
Mardi : 8h/12h
Mercredi : 8h/12h - 14h/18h
Jeudi : 8h/12h
Vendredi : 8h/12h - 14h/17h

Tél. : 05.55.85.33.21
Fax : 05.55.85.32.79

Site Internet : www.lissacsurcouze.com
Adresse électronique :
lissac.mairie@wanadoo.fr

L'Agence Postale Communale, dans la mairie, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 11h30.